



Éditorial

Dany Lussier-Desrochers

Volume 30, numéro spécial, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1075350ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1075350ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue francophone de la déficience intellectuelle

ISSN

1929-4603 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lussier-Desrochers, D. (2020). Éditorial. *Revue francophone de la déficience intellectuelle*, 30(spécial), 1–1. <https://doi.org/10.7202/1075350ar>

ÉDITORIAL

Mot de la Revue francophone de la déficience intellectuelle

Chers lecteurs et lectrices,

C'est avec plaisir que nous vous offrons le Volume 30 (numéro spécial - technologies) de la *Revue francophone de la déficience intellectuelle* (RFDI). Ces dernières années, plusieurs demandes nous ont été adressées en lien avec la possibilité de publier des articles dédiés à l'utilisation de technologies pour soutenir l'intervention auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle. Conséquemment, nous avons sollicité la collaboration de monsieur Danny Lussier-Desrochers à titre d'éditeur d'un numéro consacré à cette thématique. Ce volume constitue donc le fruit d'une collaboration de chercheurs internationaux voués à la recherche en lien avec l'utilisation de technologies et nous tenons à exprimer nos remerciements sincères à tous pour cette importante contribution!

Bonnes lectures!

Mot de l'éditeur invité

Le numérique et la déficience intellectuelle : pratiques actuelles et enjeux associés.

Au cours des dernières années, le virage numérique a grandement influencé le mode de fonctionnement de notre société dans plusieurs sphères (divertissement, communication, accès à l'information, apprentissage, méthodes de travail, etc.). Les études récentes montrent le potentiel fort intéressant des solutions numériques pour soutenir l'apprentissage, l'autonomie, la participation sociale des personnes présentant une DI de même que les effets sur la qualité de vie. En 2002, Lachapelle, Cloutier et Masson publiaient le premier article abordant

l'utilisation des technologies auprès des personnes présentant une DI dans la RFDI dans les centres de réadaptation québécois en déficience intellectuelle (CRDI). Près de 20 ans ce sont écoulés depuis cette première publication et ce secteur s'est, depuis ce temps, déployé à vitesse grand V. Parmi les réalisations notons le développement de modèles conceptuels, la réalisation d'études sur les effets de plusieurs technologies utilisées auprès de cette population, la conception et la mise en marché d'applications spécialisées, la création de chaires de recherche et d'un centre de partage d'expertise, la rédaction d'une Charte et d'un plan d'action sur l'inclusion numérique (#CTI2016 et #PTI2022), etc. À la veille du 20^e anniversaire du déploiement numérique en déficience intellectuelle, il apparaît nécessaire de publier, dans la RFDI, le premier numéro spécial sur l'utilisation du numérique auprès des personnes présentant une DI.

Le numéro se présente en deux parties qui seront publiées dans les numéros de 2020 et 2021 de la RFDI. Ce numéro spécial permet d'unir des auteurs de différents horizons qui présentent notamment des innovations théoriques, les résultats d'études scientifiques ou des contenus vulgarisés soutenant la pratique. Les articles peuvent présenter des réflexions et des travaux pouvant s'appliquer dans plusieurs sphères (résidentiel, scolaire, communautaire loisirs, socioprofessionnel, etc.).

Dans le contexte social actuel de pandémie liée à la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), le passage à la société du numérique ne s'est que consolidé. Il est à souhaiter que les articles publiés dans ce numéro permettront d'inspirer les différentes parties prenantes à développer des initiatives soutenant l'inclusion des personnes présentant une DI afin qu'elles puissent répondre aux nouvelles exigences de cette société numérique.

Dany Lussier-Desrochers

Professeur titulaire, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
Rédacteur invité, Numéro spécial RFDI sur le numérique et la déficience intellectuelle